Les actifs sur contrat découlent des modifications qui ont été apportées aux conventions d'achat d'électricité à long terme intervenues entre Énergie Brookfield et Brookfield portant sur les actifs de production en Ontario détenus par Great Lakes Power Limited et Fiducie Mississagi Power. L'incidence nette de ces modifications a été contrebalancée par l'apport de modifications à la convention d'achat d'électricité à long terme qu'Énergie Brookfield a conclue avec Brookfield portant sur plusieurs entités détenues par Énergie Brookfield aux États-Unis; toutefois, les modifications ont donné lieu à un échéancier différent pour les flux de trésorerie. Par conséquent, les modifications ont été comptabilisées en fonction de leur substance, entraînant la comptabilisation de soldes d'actifs et de passifs sur contrat ainsi que de coûts de financement nets sur la durée résiduelle des conventions. Aucune provision importante n'est prévue pour les pertes de crédit attendues découlant des actifs sur contrat. Se reporter à la note 28, « Transactions entre parties liées », pour de plus amples renseignements sur les conventions relatives aux produits intervenues entre Énergie Brookfield et Brookfield.

Le 20 septembre 2023, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente de sa participation de 100 % dans un portefeuille d'actifs éoliens en Uruguay d'une puissance de 95 MW, exploités dans le cadre d'un accord de concession de services. Se reporter à la note 4, « Cession d'actifs », pour de plus amples renseignements.

24. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs d'Énergie Brookfield aux 31 décembre étaient comme suit :

(EN MILLIONS)	2023	2022
Créditeurs liés aux activités d'exploitation	603 \$	440 \$
Dettes fournisseurs	388	276
Intérêts à payer sur les emprunts	301	153
Distributions à verser aux porteurs de parts de société en commandite, distributions à verser sur les parts de société en commandite privilégiées, dividendes à payer sur les actions privilégiées, distributions à verser sur les billets subordonnés perpétuels et dividendes à payer sur les actions échangeables ¹	58	53
Tranche à court terme des obligations locatives	41	33
Impôts à payer	41	78
Tranche courante du passif sur contrat	35	24
Divers	72	29
	1 539 \$	1 086 \$

Ne comprennent que les montants à payer aux porteurs de parts de société en commandite externes et aux porteurs d'actions échangeables de BEPC. Les montants à payer à Brookfield sont compris dans les montants à payer à des parties liées.

25. PROVISIONS

Le tableau ci-dessous présente la variation des passifs relatifs au démantèlement d'Énergie Brookfield :

(EN MILLIONS)	2023	2022
Solde au début de l'exercice	479 \$	668 \$
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	227	54
Cession	(1)	(1)
Désactualisation	13	15
Modification d'estimations ¹	253	(245)
Écart de conversion	6	(12)
Divers	(1)	
Solde à la fin de l'exercice	976 \$	479 \$

Des modifications sont apportées aux estimations en raison de modifications apportées aux hypothèses sous-jacentes qui servent de données pour établir la valeur de l'obligation de démantèlement.